

Promenades plantées et espaces verts : un regard historique sur la nature en ville de Paris

par Madame Chiara Santini

Historienne des jardins, ingénieure de recherche

École nationale supérieure du paysage de Versailles – Marseille (ENSP)

Sommaire

INTRODUCTION

1. NATURE PRIVÉE ET NATURE PUBLIQUE
2. LES « ESPACES VERDOYANTS » DE PARIS
3. DE NOUVELLES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES
4. COMMUNIQUER LE PROJET DE LA NATURE EN VILLE
5. UNE NOUVELLE NATURE URBAINE

CONCLUSION

Liste des illustrations

IMAGE 1

VERSAILLES – L'ÉCOLE NOUVELLE D'HORTICULTURE,
LA STATUE DE JEAN DE LA QUINTINIE, AGRONOME DE LOUIS XIV ET L'ÉGLISE SAINT-LOUIS

IMAGE 2

ARROSAGE À LA LANCE

IMAGE 3

PARC DE MONCEAUX, PONT

IMAGE 4

PARC MONCEAU, PONT

IMAGE 5

SQUARE DE LA TOUR SAINT-JACQUES, VUE À VOL D'OISEAU

IMAGE 6

BOIS DE BOULOGNE : PORTES, GRILLES, BANCS

IMAGE 7

PARC DES BUTTES-CHAUMONT, VUE DONNANT SUR LE LAC

IMAGE 8

PARC DES BUTTES-CHAUMONT

INTRODUCTION

La question de la nature en ville est de plus en plus au cœur des politiques publiques d'aménagement. Projets, événements culturels, programmes de recherche et publications scientifiques se succèdent sans interruption depuis une trentaine d'années. Ils animent un débat dans lequel se rejoignent différentes instances sociales et économiques. Pourtant, la création et les techniques de gestion des espaces verts – partagés et destinés à des pratiques utilitaires ou de loisirs – ne constituent pas des problématiques récentes. Elles s'inscrivent dans la longue durée de l'histoire urbaine européenne. Dans ce contexte, cette contribution vise à situer le rapport entre la nature et la ville dans une perspective historique. Elle se concentre sur l'aménagement des espaces verts parisiens sous le second Empire et sur la mise en place d'instruments nouveaux, techniques et culturels, destinés à répondre aux attentes politiques et sociales de la ville « moderne ». Nous avons choisi la période haussmannienne ¹ car elle représente un moment fondateur pour la prise en compte de la nature dans la planification urbaine :

- ◆ Pour la première fois, l'organisation et l'accessibilité aux espaces verts sont considérées comme un enjeu principal du renouvellement urbain, répondant autant à des problématiques sociales que sanitaires. Il leur est accordé la même importance qu'à la réalisation des deux chantiers principaux du projet : les égouts et la voirie. Tout comme pour les nouvelles rues et le réseau hydraulique, l'élaboration des espaces verts s'étale sur l'ensemble du tissu urbain et elle se décline dans une multitude de solutions qui constituent rapidement un modèle de référence pour les plans d'aménagement en France et à l'étranger.
- ◆ La mise en place du projet entraîne la création d'un service technique indépendant, ancêtre de l'actuel *Service des espaces verts* de la capitale. Celui-ci met au point des savoirs et des savoir-faire spécifiques et novateurs. Des formations

spécialisées dans la conception et la gestion des promenades plantées et des jardins voient le jour, telle celle dispensée à l'École nationale d'horticulture de Versailles.

- ◆ La création du réseau des « *espaces verdoyants* » parisiens, comme les appelle le baron Haussmann dans ses *Mémoires*, marque profondément le paysage de la capitale et il représente aujourd'hui encore l'un des éléments les plus importants de son identité. La construction des nouveaux jardins donne lieu à une véritable opération de promotion publicitaire et contribue à changer le rapport entre la ville et la proche campagne, ainsi que l'utilisation et la représentation des espaces publics par les habitants.
- ◆ La transformation de Paris en une ville « verte » nous donne des clefs de lecture pour comprendre et interroger les politiques contemporaines d'aménagement du paysage urbain. En France comme à l'étranger, celle-ci offre toujours un modèle de référence incontournable tant pour les solutions formelles adoptées que pour les instruments techniques et administratifs mis en place. Elle pose aussi avec force la question de l'identité urbaine ou, mieux, de la construction de l'image de la ville et de la patrimonialisation de ses espaces, tout comme la capacité des pouvoirs publics à intégrer et à répondre à une demande sociale qui se fait de plus en plus forte.

1. NATURE PRIVÉE ET NATURE PUBLIQUE

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les espaces verts s'organisaient autour d'une trame complexe, définie par la structure même de la ville et par les différents statuts fonciers du parcellaire. À l'intérieur du tissu urbain, dans le réseau étriqué de rues et d'îlots, les propriétés des ordres religieux et des congrégations citadines côtoyaient les jardins royaux et des hôtels particuliers. Aux portes de la ville, au-delà des boulevards ou des enceintes, les champs et les vergers des institutions religieuses ou

1 - Nommé préfet de la Seine en 1853, le baron Georges-Eugène Haussmann (1809 – 1891) a dirigé jusqu'en janvier 1870 la rénovation de Paris voulue par l'empereur Napoléon III.

des particuliers se mélangeaient aux communs des cités et des villages, ainsi qu'aux chasses des maisons régnautes. Espaces verts de production, où l'on pratiquait la culture des arbres fruitiers et des légumes pour une consommation privée ou pour les marchés publics, et espaces verts d'agrément destinés au plaisir de la promenade composaient ainsi un réseau fragmenté et compliqué qui innervait le tissu urbain et ses alentours.

La cartographie historique, les plans cadastraux et les recueils de gravures témoignent de ce système resserré de vides et de pleins qui organisait le paysage urbain². À titre d'exemple, citons l'atlas *Civitates orbis terrarum* publié par le géographe Georg Braun et le graveur Franz Honenberg entre 1572 et 1618 : ses 546 images de villes, présentées sous forme de plans, de perspectives et de vues à vol d'oiseau, révèlent de façon détaillée l'agencement des espaces cultivés et des jardins à l'intérieur et à l'extérieur des enceintes urbaines³. Concernant Paris, citons le *Plan de la ville, cité, université et faux-bourgs de Paris* réalisé par le graveur Matthäus Merian en 1615 à Francfort qui propose un portrait ponctuel de l'organisation de la trame verte de la capitale au tout début du règne de Louis XIII ou les recueils des Pérelle, graveurs français qui livrent un répertoire exhaustif des jardins parisiens de la seconde moitié du XVII^e siècle.

Parallèlement à la richesse et aux typologies d'espaces verts urbains, ces documents dévoilent un autre élément très important pour comprendre le statut de la nature en ville jusqu'à la fin de l'Ancien Régime : son caractère fermé et privatif. Dans la plupart des cas, les jardins et les vergers étaient inaccessibles ou réservés à une portion très limitée de la population. Seuls les domaines des maisons régnautes ont, à partir du début du XVIII^e siècle, commencé à ouvrir leurs jardins et leurs chasses au public. Le géographe Franck Debié a montré combien ce processus d'ouverture a joué un rôle

fondamental dans la mise en place des promenades plantées et des espaces verts au XIX^e siècle. Il distingue deux époques :

- ◆ Au XVII^e siècle, l'ouverture des jardins royaux. Elle se traduit à Paris par l'ouverture des jardins du Luxembourg en 1615, du jardin des Plantes en 1623 et des jardins des Tuileries.
- ◆ Au XVIII^e siècle, la transformation des chasses et des terrains vides en espaces destinés à la promenade. Elle se traduit à Paris par l'aménagement du bois de Vincennes et de la place Louis XV, ainsi que par l'ouverture du bois de Boulogne sous Louis XVI⁴.

À ces deux périodes correspondent aussi des mesures différentes d'accessibilité aux lieux⁵. Ouvrir au public ne signifie pas ouvrir à tout le monde et à toute heure. Le roi établit des règlements, fixe des jours d'ouverture et restreint aux élites l'accès à ses possessions. Mais ces restrictions s'assouplissent jusqu'à disparaître durant le XVIII^e siècle, en concomitance avec le développement des principes sociaux, politiques et culturels des Lumières et l'élargissement aux classes bourgeoises de la fréquentation et de l'usage des espaces verts. Les nouveaux jardins des Champs-Élysées sont ouverts à tous, ainsi que ceux du Palais-Royal et des Tuileries. Mais c'est seulement au milieu du XIX^e siècle qu'il est possible de parler de prise en compte des espaces ouverts de la ville en tant que système infrastructurel jouant un rôle dans les plans d'aménagement et dans la mise en place de politiques publiques urbaines. Cette évolution a plusieurs raisons culturelles, sociales et économiques⁶. En nous penchant sur la réalisation du système des « *espaces verdoyants* » parisiens, arrêtons-nous ici sur deux éléments de première importance pour resituer le débat sur la nature en ville et ses enjeux dans la longue durée historique : la création de savoirs et savoir-faire spécifiques dans le domaine de l'aménagement des espaces

2 - Sur ce sujet, cf. par exemple : B. de Montclos, « La représentation graphique des jardins », in M. Constans (sous la dir. de), *Jardiner à Paris au temps des rois*, Action Artistique de la Ville de Paris, 2003, pp. 33-41.

3 - Une riche sélection d'images de cet ouvrage est disponible sur *Historic Cities*, le site consacré à la cartographie historique des villes par l'université de Jérusalem (http://historic-cities.huji.ac.il/mapmakers/braun_hogenberg.html).

4 - F. Debié, *Jardins de capitales. Une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Paris, CNRS Éditions, 1992, pp. 57-64.

5 - Sur ce sujet, cf. D. Rabreau, S. Pascalis (éd. par), *La nature citadine au siècle des Lumières : promenades urbaines et villégiature*, Bordeaux-Paris ; William Blake & Co-Centre Ledoux, Université de Paris-Panthéon, 2005.

6 - Sur ce sujet, cf. F. Panzini, *Per i piaceri del popolo : l'evoluzione del giardino pubblico in Europa dalle origini al XX secolo*, Bologna, Zanichelli, 1993.

verts urbains, ainsi que la mise en place d'une politique de promotion et de divulgation des projets réalisés.

2. LES « ESPACES VERDOYANTS » DE PARIS

En 1853, l'année où l'empereur Napoléon III nomme George-Eugène Haussmann préfet de la Seine, Paris est une ville de plus en plus inhabitable. Malgré les travaux entamés par Napoléon I^{er}, puis les percées réalisées entre 1833 et 1848 par le préfet Claude-Philibert Barthelot, comte de Rambuteau, le tissu urbain reste largement moyenâgeux. Les rues étroites, sombres et sales sont inadaptées à la circulation des voitures et la communication entre quartiers quasiment pas assurée. Enfermée à l'intérieur des fortifications réalisées par Thiers en 1842, la ville n'arrive plus à faire face à l'incessante croissance démographique. Dans les quartiers populaires, les habitations dépourvues d'équipement sanitaire sont périodiquement touchées par des épidémies et croupissent en permanence dans un état morbide. Les espaces verts publics sont rares et presque tous issus des propriétés royales. Il s'agit des quatre grands jardins réalisés aux XVI^e et XVII^e siècles (Tuileries, Luxembourg, Plantes et Palais Royal) et de trois « promenades » : le mail circulaire, les Champs-Élysées et le cours de la Reine, qui longe la Seine sur la rive droite.

Le plan d'Haussmann pour transformer Paris en une ville « moderne » se fonde sur une démarche originale et novatrice. Au lieu de programmer des interventions de portée limitée dans un quartier précis comme ses prédécesseurs, il entend « régulariser » le tissu urbain et ses fonctionnalités selon une approche globale. Dans ce but, il met en place une nouvelle organisation administrative visant à la réalisation de trois réseaux d'infrastructures, entrecroisés et complémentaires, qui vont innover Paris dans toute son étendue :

- ◆ Le réseau viaire, véritable système circulatoire destiné à mettre en communication les points cardinaux de la ville et à faciliter le déplacement des hommes et des marchandises
- ◆ Le réseau d'alimentation et d'évacuation des eaux qui sépare pour la première fois les eaux « industrielles » des eaux potables et organise leur distribution
- ◆ Le réseau des « espaces verdoyants » qui répond aux soucis d'ordre social de Napoléon III, mais aussi à des préoccupations sanitaires : offrir des espaces de détente et de loisir aux Parisiens ⁷.

Pour mener sa tâche à bien, Haussmann dote l'administration de la ville de services techniques pourvus de grands pouvoirs et dépendants directement du préfet. Il en confie la gestion à des professionnels de l'aménagement, principalement des ingénieurs ⁸. Il crée le *Service des promenades et plantations* pour aménager et entretenir tous les espaces verts de la ville et nomme à sa tête l'ingénieur des Ponts et Chaussées Charles-Adolphe Alphand, auquel il avait déjà confié en 1854 le projet de transformation du bois de Boulogne. De plus, il en établit la première classification hiérarchique, selon leurs dimensions et leurs formes : parcs péri-urbains, jardins intra-urbains organisés en promenades ouvertes et jardins clos, squares, places plantées et arbres d'alignement ⁹. Enfin, le service a compétence pour entretenir les plantations des propriétés communales (cours des écoles, cimetières, jardins des hôpitaux), des terre-pleins, des fontaines monumentales, des contre-allées et des trottoirs plantés ¹⁰.

Durant ses quatorze années d'activité sous l'administration d'Haussmann, le *Service des promenades et plantations* fait preuve d'une efficacité sans précédent et bouleverse le paysage parisien. Les bois de Boulogne et de Vincennes, les deux poumons verts de la capitale, sont restaurés, redessinés et réaménagés. Des infrastructures destinées à faciliter l'utilisation de ces nouveaux espaces sont

7 - B. Landau, V. Sainte Marie Gautier, « Introduction technique », in Baron Haussmann, *Mémoires*, Paris, Seuil, 2000, pp. 13-16. Sur ce sujet, cf. aussi : J. De Cars, P. Pinon (sous la dir. de), *Paris-Haussmann. Le pari d'Haussmann*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal-Picard, 1991.

8 - Sur ce sujet, cf. B. Lemoine, M. Mimram (sous la dir. de), *Paris d'ingénieurs*, cat. expo., Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal / Picard éditeur, 1995.

9 - F. Choay, « Pensées sur la ville, arts de la ville », in M. Agulhon, *Histoire de la France urbaine. La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, Paris, Seuil, 1998 (deuxième éd.), pp. 187-188.

10 - B. Landau, V. Sainte Marie Gautier, cit., p. 45.

mises en place : routes et sentiers pour la promenade à cheval, en voiture et à pied, restaurants, relais, lieux de loisir (théâtres en plein air, patinoire, hippodromes). Les jardins des Champs-Élysées et du Luxembourg, ainsi que le parc Monceau sont renouvelés. Vingt-deux squares urbains, dont dix-sept dans le centre-ville historique, deux nouveaux parcs – les Buttes-Chaumont au nord et le parc Montsouris au sud – et un mail circulaire, c'est-à-dire des boulevards extérieurs, sont créés, alors que des alignements d'arbres sont plantés dans les artères principales. La ville est aussi équipée de tous les outils techniques nécessaires pour mettre en œuvre la décoration végétale de ses jardins et promenades : le patrimoine arboré s'enrichit de 600 000 nouveaux exemplaires, cultivés dans les pépinières de Boulogne, d'Auteuil et de Petit-Bry, tandis que des milliers de fleurs et de plantes exotiques sont cultivés dans les serres de Vincennes et de la Muette ¹¹.

Concernant les équipements, le *Service* conçoit un plan d'action qui privilégie la cohérence de l'ensemble, tout en respectant les particularités spécifiques de chaque projet. Tous les espaces publics parisiens sont équipés des mêmes accessoires, produits en série et déclinés en plusieurs variantes : des candélabres sur fût aux lanternes pour l'éclairage public, en passant par les bancs ou les édicules. Ajoutés à l'alignement des arbres, ces éléments marquent la séparation entre l'espace de la circulation et celui des piétons sur les boulevards. L'importance qui leur est accordée est soulignée par les détails présents dans les plans. En mettant en place pour la première fois des principes opérationnels rigoureux et un vocabulaire précis, l'administration haussmannienne fonde des pratiques de composition de l'espace public toujours valables et présentes dans les projets contemporains. Cette démarche témoigne, d'une part, de la résolution de traiter ces lieux en tant que système complexe et multi-échelle, répondant aux mêmes logiques esthétiques et fonctionnelles et, d'autre part, de

la volonté de dessiner un ensemble harmonieux à forte valeur identitaire. Un procédé toujours d'actualité, comme on le constate en se promenant dans les jardins et les boulevards parisiens ¹².

3. DE NOUVELLES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Pour composer son équipe de direction, Alphand prend un parti original pour l'époque. Au lieu de faire appel à des techniciens issus de son corps, il constitue une équipe pluridisciplinaire, au sein de laquelle il fait travailler ensemble ingénieurs, architectes, paysagistes et jardiniers. Cette diversité de compétences permet au *Service des promenades et plantations* de gérer seul tous les chantiers, mais aussi de former une équipe consolidée, à l'intérieur de laquelle savoirs et savoir-faire individuels confluent dans une démarche opérationnelle commune.

Cette démarche est aussi représentative d'un processus de spécialisation des compétences qui se développe à partir de la seconde moitié du XIXe siècle et marque la séparation définitive entre les formations relevant de l'agriculture et de l'horticulture. Une nouvelle figure professionnelle commence à voir le jour avec la fondation de l'École nationale d'horticulture de Versailles (*Image 1*). Même si elle hérite des structures de l'Institut national agronomique (1848 – 1852) ¹³, cette nouvelle école d'enseignement supérieur ne vise pas à former des spécialistes du domaine agricole, mais plutôt des « *jardiniers éclairés* » autant en horticulture de production qu'en architecture des jardins. Le programme de cours comprend un choix de matières destiné à former des professionnels dans la conception, la culture et l'entretien des parcs et jardins : architecture des jardins et des serres, arboriculture forestière et d'ornement, floriculture de plein air et de serres, culture de pépinières pour les arbres fruitiers, etc.

11 - Sur ce sujet, cf. P. Pinon, *Atlas du Paris haussmannien. La ville en héritage du second Empire à nos jours*, Paris, Parigramme, 2002, pp. 122-128 et P. de Moncan, *Les jardins du baron Haussmann*, Paris, Les éd. du Mécène, 2009.

12 - Sur ce sujet, cf. F. Choay, « Haussmann et le système des espaces verts parisiens », *Revue de l'art*, 1975, pp. 83-99.

13 - Afin d'assurer la formation professionnelle de haut niveau en sciences agricoles, l'École impériale d'agriculture est fondée à Grignon en 1852. Elle devient en 1870 l'École nationale d'agriculture.

Image 1
Versailles – L'École nouvelle d'horticulture,
la statue de Jean de La Quintinie, agronome de Louis XIV et l'église Saint-Louis



Source : Carte postale fin XIXe siècle, École nationale supérieure de paysage – DR

Le corps enseignant est composé d'horticulteurs reconnus, parfois impliqués dans l'administration des espaces verts parisiens, tels Ferdinand Jamin, pépiniériste à Bourg-la-Reine et vice-président de la Société nationale d'horticulture de France (SNHF), Auguste Pissot, conservateur du bois de Boulogne et directeur des pépinières de la ville de Paris, Bernard Verlot, chef de l'École botanique du musée d'histoire naturelle¹⁴. En 1877 – 1878, le premier titulaire de la chaire d'*Architecture des jardins et des serres* est Jean Darcel, ingénieur des Ponts et Chaussées. Il a fait une partie de sa carrière au *Service de promenades et plantations*

comme chef de service, sous les ordres directs d'Alphand. Associé aux travaux de transformation du bois de Boulogne, il a ensuite dirigé les chantiers d'aménagement du bois de Vincennes, des jardins du Trocadéro, du parc de Montsouris et des Buttes-Chaumont. En 1875, il a publié ses cours à l'école du Breuil qui forme les jardiniers de la Ville de Paris¹⁵ sous le titre *Études sur l'architecture des jardins*. De 1878 à 1892, son successeur est Auguste Choisy, également issu de l'École des ponts et chaussées, qui a enseigné l'histoire de l'architecture à Polytechnique et à l'École des ponts et chaussées. Enfin, Édouard André remplace Choisy

14 - Concernant l'histoire de l'École nationale supérieure d'horticulture de Versailles, cf. : E. André, *Le potager de Versailles. L'École nationale d'horticulture de Versailles*, extrait de la *Revue horticole*, Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, 1890 ; A. Durnerin, « Architectes – paysagistes, horticulteurs et jardiniers à l'École nationale d'horticulture de Versailles de 1874 à 1914 » in M. Racine (sous la dir. de), *Créateurs de jardins et de paysages en France du XIXe siècle au XXIe siècle*, Arles – Versailles, Actes Sud-ENSP, 2001, pp. 92-99.

15 - L'École du Breuil est un établissement géré par la Ville de Paris. Fondée en 1867 par Alphonse du Breuil, cette école d'horticulture et d'arboriculture avait pour mission de pourvoir la capitale en jardiniers, au moment de la création des promenades publiques par Alphand. Installée sur une ancienne ferme de 23 hectares située dans le bois de Vincennes, elle forme aujourd'hui des jardiniers et des techniciens spécialisés dans les techniques du paysage, mais dispense aussi des cours de jardinage pour les amateurs (www.ecoledubreuil.fr).

en 1892. Entré en 1860 au *Service des promenades et plantations*, il y a travaillé avec le jardinier en chef, Jean-Pierre Barillet Descamps, aux plantations des Buttes-Chaumont. Devenu un paysagiste et un horticulteur renommé, il est l'auteur de nombreux jardins et parcs français ou étrangers. Il a dirigé durant plus de vingt ans la fameuse *Revue horticole* et a notamment publié en 1878 le *Traité général de la composition des parcs et jardins*, texte de référence pour l'histoire de l'architecture des jardins ¹⁶.

La formation mise en place par l'École nationale d'horticulture en 1873 ¹⁷, tout comme celle proposée par l'École du Breuil fondée à Paris en 1867 afin de pourvoir l'administration de la capitale en jardiniers expérimentés, marquent une étape fondamentale dans l'évolution des métiers du paysage, ainsi que dans le développement et la prise en compte des espaces verts dans les projets d'aménagement urbain. Elles affirment l'existence d'un art à part entière – celui des jardins – pour lequel il faut désormais faire appel à des compétences spécifiques, distinctes mais complémentaires de celles des architectes et des ingénieurs. Elles semblent évacuer la question de l'agriculture aux confins administratifs de la ville. Réalisés par un service technique spécialement créé et réunissant des professionnels formés dans des écoles publiques de haut niveau, les espaces verts urbains ne sont pas – par statut – des lieux de culture et de production, mais des lieux de loisirs, destinés à la promenade et à la détente. La nature qui les décore n'est pas une nature productive – synthèse ou maquette de la campagne environnante – mais une nature complètement artificielle, une mise en scène raffinée et hautement technique de paysages lointains. Cet aspect du projet haussmannien, que nous développerons un peu plus loin, lance une redéfinition importante du rapport ville – campagne. Il coupe

définitivement les liens historiques entre sites de production et lieux de consommation des produits agricoles. Il efface les trames vertes, discontinues et étriquées au travers desquelles, à l'époque moderne ¹⁸, la campagne s'insérait dans le tissu urbain et par lesquelles la ville se reliait à la campagne. Désormais, deux natures et deux mondes s'opposent. D'un côté, il y a la ville, avec ses parcs pittoresques ornés d'essences rares et ses longues promenades où les arbres semblent pousser du ciment, droits et bien alignés. De l'autre côté, il y a la campagne : une campagne à la fois très proche et lointaine. Elle se caractérise par une autre nature : celle productive des champs et des grandes exploitations et celle, investie par la rêverie citadine de l'époque industrielle, des bois silencieux et des eaux ruisselantes où, le dimanche, s'animent guinguettes et cercles des canotiers.

4. COMMUNIQUER LE PROJET DE LA NATURE EN VILLE

L'un des éléments les plus intéressants et des moins étudiés à propos de l'aménagement des « *espaces verdoyants* » de Paris concerne la politique de valorisation et de promotion des réalisations, ainsi que leur impact sur les Parisiens. Tout au long des travaux, l'administration municipale a soutenu, voire participé, à la publication d'ouvrages visant à décrire et analyser les projets du point de vue esthétique aussi bien que technique et fonctionnel. La démarche s'explique notamment par la nécessité de répondre aux critiques souvent acharnées des détracteurs de « *l'incessante et foudroyante mobilité de Paris* » ¹⁹ qui entraînait la destruction des vieux quartiers et vidait les caisses de l'administration publique. Mais elle dévoile aussi la volonté de bâtir une nouvelle image de la ville à l'usage autant des

16 - Concernant Édouard André, cf. S. de Courtois, *Edouard André (1840 – 1911) et la société de son temps. Le parcours d'un architecte paysagiste botaniste du second Empire à la Belle Époque*, thèse de doctorat, Université de Paris I Panthéon – Sorbonne, 2008.

17 - L'École nationale d'horticulture (ENH) est à l'origine de l'École nationale supérieure de paysage (ENSP) de Versailles fondée en 1978. Elle a été la première à délivrer en France le diplôme de « *paysagiste diplômé par le gouvernement* » (paysagiste DPG). Sur l'histoire de la formation paysagiste en France, cf. P. Donadieu, *Les paysagistes. Ou les métamorphoses du jardinier*, Arles – Versailles, Actes Sud – ENSP de Versailles – Marseille, 2009, pp. 93-101.

18 - Généralement, selon l'école historiographique française, la période de l'histoire moderne correspond aux trois siècles allant de la Renaissance à la Révolution française, autrement dit de la fin du XVe à la fin du XVIIIe.

19 - E. Fournier, *Paris démolí. Nouvelle édition revue et augmentée avec une préface de Théophile Gautier*, Paris, E. Dentu, 1883. Sur les publications concernant l'impact des *Grands Travaux* sur l'imaginaire de l'époque, cf. E. Fournier, *Paris en ruine. Du Paris haussmannien au Paris communal*, Paris, Imago, 2008 et P. Pinon, *Paris détruit. Du vandalisme architectural aux grandes opérations d'urbanisme*, Paris, Parigramme, 2011.

voyageurs étrangers que des Parisiens. Ces publications décrivent les projets dans leurs différentes phases d'élaboration et d'exécution, ainsi que les techniques mises en œuvre pour réaliser plantations et décorations végétales. Elles invitent ainsi à dresser un nouveau plan de la ville, à imaginer de nouveaux parcours, bref à s'approprier ces nouveaux espaces. Ceux-ci contribuent à conférer à la capitale du second Empire une identité plus moderne, plus raffinée et plus internationale. Ville « *verdoyante* » telle Londres, Paris s'impose sur la scène mondiale comme atelier modèle pour la conception et l'aménagement des infrastructures vertes, ainsi que pour la mise en place d'un nouvel art de vivre.

1867 constitue l'année phare de cette production. À l'occasion de l'exposition universelle, les éditeurs parisiens rivalisent dans la publication d'ouvrages décrivant les *Grands travaux*²⁰. Parmi cette production riche et variée, un ouvrage majeur se remarque : il s'agit du livre *Les promenades de Paris* publié par le directeur du *Service des promenades et plantations*, Charles-Adolphe Alphand²¹. *Les promenades de Paris* se composent de deux volumes grand format publiés entre 1867 et 1873 par l'éditeur J. Rothschild, avec le soutien de la Ville de Paris et de près d'un millier de souscripteurs du monde entier. Il présente les projets mis en œuvre par le *Service des promenades et plantations*. Le premier tome analyse en détail les réalisations à l'aide de textes, d'images, de bilans financiers et de tableaux consacrés aux espèces végétales plantées. Le second propose un recueil de planches décrivant les promenades plantées, les espaces verts et les essences qui les décorent. Cet ouvrage est connu pour ses belles planches, mais il n'a jamais fait l'objet d'une recherche systématique. Il représente pourtant une opération de vulgarisation très originale en matière de publications sur les jardins. Contrairement aux traités anciens et aux

publications contemporaines, il ne se contente pas de dresser l'histoire de l'art des jardins ou de présenter les techniques employées pour la mise en œuvre des projets à l'intention d'un public d'experts ou d'amateurs. Il vise plutôt à présenter les missions d'une entreprise publique, moderne et efficace dans toute leur complexité et selon plusieurs angles : esthétique, technique, financier et fonctionnel. Il offre ainsi un tableau complet, organisé de façon quasi scientifique et inaugurant un nouveau discours sur le projet de paysage urbain : celui, plus articulé et multi-échelles, de la « *ville moderne* »²².

L'iconographie joue un rôle fondamental. Plans, vues cavalières, vignettes et dessins dévoilent les niveaux de lecture autour desquels *Les promenades* s'organisent. Il est possible d'identifier trois grands groupes d'images :

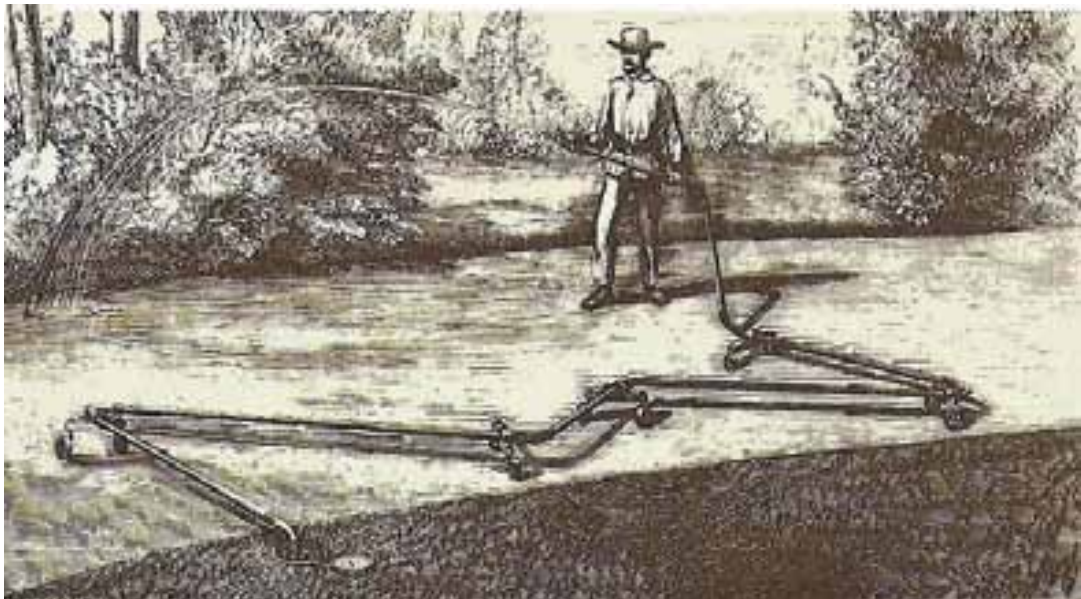
- ◆ Des dessins techniques en coupe et en profil présentent les instruments mis au point ou employés sur les chantiers. Ils montrent, par exemple, le fonctionnement des machines utilisées pour trier le caillou des chaussées du bois de Boulogne, transporter et planter les arbres, exploiter les puits artésiens, réchauffer les serres et arroser les rues et les pelouses grâce à des conduites articulées sur roulettes ou des lances (*Image 2*). Des images sont consacrées aux « *travaux d'architecture* ». Les chapitres sur la transformation du bois de Boulogne nous livrent, par exemple, les représentations en élévation et en plan de tous les bâtiments réalisés ou restaurés pour agrémenter et assurer la gestion du parc : pavillons d'habitations des gardes, exèdre des îles, restaurants, caserne des gardes, pavillon d'Ermenonville, maison de Longchamp, tour pittoresque de Longchamp, théâtre des Fleurs, cercle des Patineurs, édifices du jardin zoologique d'acclimatation, etc. Les plans des principaux jardins et parcs, ainsi que les reproductions de tous les éléments du

20 - Cf. par exemple, Décembre – Alonnier, *Les merveilles du nouveau Paris : renfermant histoire, description, population, plan, division administrative*, Paris, Bernardin – Béchét, 1867 ; A. Joanne, *Paris illustré. Nouveau guide de l'étranger et du Parisien*, Paris, L. Hachette, 1867 ; *Paris. Guide économique dans le Paris nouveau et à l'exposition universelle de 1867*, Paris, Librairie du Petit Journal, 1867 ; A. A. Vuillemin, *Paris nouveau*, Paris, A. Faure, 1867.

21 - C.-A. Alphand, *Les Promenades de Paris*, 2 vol., Paris, J. Rothschild, 1867 – 1873.

22 - Cf. C. Santini, « *Les promenades de Paris de C.-A. Alphand. Communiquer le projet de paysage à l'époque de Napoléon III* » in *Projets de paysage*, 20 juillet 2011 (www.projetsdepaysage.fr/fr/fr/_les_promenades_de_paris_de_charles_adolphe_alphand_).

Image 2
Arrosage à la lance



Source : Gravure extraite de l'ouvrage de Charles-Adolphe Alphand, *Les promenades de Paris*, 1867 – 1873
(École nationale supérieure de paysage – DR)

Image 3
Parc de Monceaux, pont



Source : Gravure extraite de l'ouvrage de Charles-Adolphe Alphand, *Les promenades de Paris*, 1867 – 1873
(École nationale supérieure de paysage – DR)

Image 5
Square de la tour Saint-Jacques, vue à vol d'oiseau



*Source : Gravure extraite de l'ouvrage de Charles-Adolphe Alphand, Les promenades de Paris, 1867 – 1873
(École nationale supérieure de paysage – DR)*

Image 4
Parc Monceau, pont



Source : Photo de l'auteur, mars 2010

Image 6
Bois de Boulogne : portes, grilles, bancs



Source : Gravure extraite de l'ouvrage de Charles-Adolphe Alphand, *Les promenades de Paris, 1867 – 1873* (École nationale supérieure de paysage – DR)

mobilier urbain complètent cette première section iconographique.

- ◆ Les vues d'ensemble s'attardent à décrire les réalisations en privilégiant les ambiances pittoresques. Elles mettent en valeur l'attractivité et les qualités esthétiques des lieux (*Images 3 et 4*). Dans le chapitre consacré aux squares, alternent ainsi des vues à vol d'oiseau – comme celle du square de la tour Saint-Jacques, oasis verdoyante et hors du temps en plein milieu du moderne quartier du Châtelet grouillant de monde (*Image 5*) – et des vues plus rapprochées, décrivant les promeneurs, les corbeilles de fleurs, les détails d'un kiosque à musique ou d'une grille (*Image 6*).

- ◆ Les reproductions de plantes en noir et blanc ou en couleurs et en grand format conduisent le lecteur à considérer les nouveaux jardins sous un autre angle de vue : celui du riche patrimoine botanique qui décore promenades et parcs, largement composé d'essences nouvelles en provenance de latitudes lointaines. Les planches en grand format qui agrémentent la partie finale du second tome représentent un traité dans le traité, pour le raffinement des dessins et le soin consacré à la reproduction des détails et des couleurs. Renouvelant la tradition ancienne des catalogues de plantes et de fleurs, elles ont rapidement fait l'objet de publications à part entière qui ont connu un grand succès public.

5. UNE NOUVELLE NATURE URBAINE

Comparé à l'ouvrage d'Alphand qui dévoile au grand public les éléments techniques du projet, le chapitre consacré aux promenades parisiennes dans le *Paris Guide* ²³ exprime son côté sensible et social. Il dresse une sorte de « *physiologie du projet* », pour reprendre un terme cher à la littérature de l'époque. Publié en deux volumes, c'est un recueil de textes rédigés par « *les principaux écrivains et artistes de la France* » qui consacre quatorze contributions aux promenades de la capitale.

De manières différentes, elles font état de la « *nature acclimatée dans notre monde de moellon et poussière* » ²⁴ à laquelle les espaces verts parisiens semblent donner corps. « *Sans parler des considérations d'hygiène, de morale et de plaisir qui s'attachent* » ²⁵ à ces nouveaux jardins publics ayant donné de l'air et de l'espace à une population toujours croissante, les auteurs soulignent l'expérience presque magique d'une nature inconnue. Elle détourne le promeneur de la réalité et le pousse à rêver de voyages et de latitudes lointaines (*Images 7 et 8*).

Cette « *rêverie ambulatoire* » ²⁶, qui met à la portée de tous « *de gigantesques herbiers vivants* » ²⁷, n'est pourtant pas le seul atout des décorations des jardins parisiens. Expositions permanentes de paysages, ils ont une valeur autant esthétique qu'éducative ²⁸. Par le biais de leurs artifices décoratifs, ils organisent le « *luxe pour tous* ». George Sand le souligne avec véhémence : « *Combien de pauvres citadins n'ont jamais vu et ne verront jamais les sites pittoresques de l'Espagne, de la Suisse et de l'Italie, [...] qu'à travers les fictions de nos théâtres et de nos jardins ? Il est impossible de leur en présenter des spécimens réels ; il faut se borner à copier un détail, un recoin, un épisode. Je ne puis*

vous apporter l'Océan, contentez-vous d'un récif et d'une vague » ²⁹.

L'aspect démocratisant et d'utilité publique des jardins est également au cœur de la contribution du paysagiste Édouard André qui souligne que ces « *édens bourgeois* », accessibles à tous, ont cependant chacun leurs habitués : « *ainsi le Temple et les Tuileries sont hantés par des amateurs très différents : l'oisiveté et le travail, la blouse et la robe aux longs plis ont chacun leur jardin. Le Luxembourg est le pays de l'étudiant, content du présent, sans souci de l'advenir ; le jardin des Plantes est la retraite des rêveurs et des savants... ce qui est souvent la même chose. Si vous traversez le jardin des Innocents, vous n'y trouverez guère le marchand, l'homme affairé qui dit « le temps est de l'argent » ; en revanche ses enfants s'y reconnaissent de prime abord. Le noble faubourg est retracé dans chaque promeneur du jardin de Sainte-Clotilde, et le paisible rentier de la place Royale, oublieux des antiques splendeurs, ne laisse pas envahir son banc par le promeneur étranger* ».

Espaces de loisir, mais aussi d'éducation et de mixité sociale, les promenades décrites par le *Paris Guide* témoignent du rôle public joué par la mise en scène de la nature dans la ville.

CONCLUSION

En concevant la transformation et la création des espaces verts de Paris dans un projet d'ensemble, les grands travaux haussmanniens inaugurent un nouveau rapport entre la nature, son projet, son imaginaire et la ville. Les jardins ne sont plus cachés, fermés et morcelés à l'intérieur du tissu urbain. Ils deviennent des lieux publics, qui répondent à une préoccupation d'ordre sanitaire et sociale. Ils constituent aussi un terrain d'expérimentation pour mettre en place de nouveaux outils

23 - *Paris Guide*, Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie Éditeurs, 2 vol., 1867.

24 - G. Sand, « La rêverie à Paris », in *Paris Guide*, 1867, cit., p. 1196.

25 - E. André, « Les jardins de Paris », in *Paris Guide*, 1867, cit., p. 1205.

26 - G. Sand, cit., p. 1196.

27 - *Ivi*, p. 1201.

28 - Sur ce sujet, cf. L. Limido, *L'art des jardins sous le second Empire. Jean-Pierre Barillet-Dechamps (1824-1873)*, Seyssel, Champ Vallon, 2002.

29 - G. Sand, cit., p. 1202.

Image 7
Parc des Buttes-Chaumont, vue donnant sur le lac



Source : Gravure extraite de l'ouvrage de Charles-Adolphe Alphand, *Les promenades de Paris, 1867 – 1873* (École nationale supérieure de paysage – DR)

d'aménagement et de nouvelles pratiques spatiales. À ce titre, l'activité du *Service des promenades et plantations* – transformé depuis 1880 en *Direction des parcs et jardins* – qui continue à s'occuper des espaces verts de la ville peut encore donner matière à réflexion dans le débat contemporain sur l'aménagement et la requalification des espaces verts publics.

De plus, il nous semble que la réalisation du système de promenades et de plantations parisiennes offre un cas d'étude intéressant pour intégrer une réflexion plus générale sur le rapport entre local et global dans la métropole européenne contemporaine. Même réductrices, parfois naïves et hors de leur contexte géographique, ces représentations de la nature auxquelles les jardins du second

Empire ont donné corps sont toujours mises en place par rapport à un ailleurs rêvé et à une ville spécifique et présente. Dans ces espaces verts, le promeneur est ici et ailleurs en même temps. Si les plantes, les fleurs et les rochers le renvoient à des latitudes lointaines, le mobilier, les grilles et les éléments d'éclairage le ramènent continuellement à un paysage dont l'identité est immédiatement saisie : c'est le Paris haussmannien. *Via* son réseau multi-échelles de jardins et des promenades plantées, le Paris de Napoléon III semble amorcer un dialogue possible entre le proche et le lointain, entre ce qui est partagé et connu par tous et ce qui, au contraire, est propre à l'identité d'un groupe restreint : celui des habitants de la ville.

Image 8
Parc des Buttes-Chaumont



Source : Photo de l'auteur, octobre 2011

Références bibliographiques

- C.-A. Alphand, *Les Promenades de Paris*, 2 vol., Paris, J. Rothschild, 1867-1873.
- E. André, *Le potager de Versailles. L'École Nationale d'Horticulture de Versailles*, extrait de la *Revue Horticole*, Paris, Librairie agricole de la Maison Rustique, 1890.
- J. De Cars, P. Pinon (sous la dir. de), *Paris-Haussmann. Le pari d'Haussmann*, Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal-Picard, 1991.
- F. Choay, « Pensées sur la ville, arts de la ville », in M. Agulhon, *Histoire de la France urbaine. La ville de l'âge industriel. Le cycle haussmannien*, Paris, Seuil, 1998 (deuxième édition).
- F. Choay, « Haussmann et le système des espaces verts parisiens », *Revue de l'art*, 1975, pp. 83-99.
- S. de Courtois, *Édouard André (1840-1911) et la société de son temps. Le parcours d'un architecte paysagiste botaniste du second Empire à la Belle Époque*, thèse de doctorat, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2008.
- F. Debié, *Jardins de capitales. Une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Paris, CNRS Éditions, 1992.
- P. Donadieu, *Les paysagistes. Ou les métamorphoses du jardinier*, Arles-Versailles, Actes Sud-ENSP de Versailles-Marseille, 2009.
- A. Durnerin, « Architectes-paysagistes, horticulteurs et jardiniers à l'École Nationale d'Horticulture de Versailles de 1874 à 1914 », in M. Racine (sous la dir. de), *Créateurs de jardins et de paysages en France du XIXe siècle au XXe siècle*, Arles-Versailles, Actes Sud-ENSP, 2001, pp. 92-99.
- E. Fournier, *Paris en ruine. Du Paris Haussmannien au Paris communard*, Paris, Imago, 2008.
- B. Landau, V. Sainte Marie Gautier, « Introduction technique », in Baron Haussmann, *Mémoires*, Paris, Seuil, 2000, pp. 13-16.
- B. Lemoine, M. Mimram (sous la dir. de), *Paris d'ingénieurs*, cat. expo., Paris, Éditions du Pavillon de l'Arsenal/Picard éditeur, 1995.
- L. Limido, *L'art des jardins sous le second Empire. Jean-Pierre Barillet-Dechamps (1824-1873)*, Seyssel, Champ Vallon, 2002.
- P. de Moncan, *Les jardins du baron Haussmann*, Paris, Les éd. du Mécène, 2009.
- B. de Montclos, « La représentation graphique des jardins », in M. Constans (sous la dir. de), *Jardiner à Paris au temps des rois*, Action Artistique de la Ville de Paris, 2003, pp. 33-41.
- F. Panzini, *Per i piaceri del popolo : l'evoluzione del giardino pubblico in Europa dalle origini al XX secolo*, Bologna, Zanichelli, 1993.
- *Paris Guide*, Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie Éditeurs, 2 vol., 1867.
- P. Pinon, *Paris détruit. Du vandalisme architectural aux grandes opérations d'urbanisme*, Paris, Parigramme, 2011.
- P. Pinon, *Atlas du Paris haussmannien. La ville en héritage du second Empire à nos jours*, Paris, Parigramme, 2002.
- D. Rabreau, S. Pascalis (éd. par), *La nature citadine au siècle des Lumières : promenades urbaines et villégiature*, Bordeaux-Paris ; William Blake & Co-Centre Ledoux, Université de Paris-Panthéon, 2005.
- C. Santini, « Les promenades de Paris de Charles-Adolphe Alphand. Communiquer le projet de paysage à l'époque de Napoléon III » in Projets de paysage, 20/07/2011
« http://www.projetsdepaysage.fr/fr/_les_promenades_de_paris_de_charles_adolphe_alphand ».